

Le saviez-vous ?

Les Greeters de La Gacilly vous accueillent pour une promenade libre dans le village et les hameaux gaciliens. Cette balade individuelle, en famille ou entre amis, est proposée aux habitants et aux visiteurs. La rencontre avec un Greeter et sa prestation sont gratuites.

La lande de Graslia

(15 hectares, 67 ares, 98 centiares)

Vente le 31/12/1849 à

Auguste Jean-Marie de FOUCHER de CAREIL pour la somme de 3861 francs.

Lorsque l'on remonte en amont de cette vente de fin décembre 1849, on trouve des événements liés à la période révolutionnaire et liés à la famille des RIEUX-ASSERAC. Suite au débarquement dans la baie de Quiberon des troupes de l'armée des immigrés du Général Sombreuil, Louis-Charles de Rieux-Asserac, lieutenant au régiment de Rohan, est fait prisonnier en défendant le fort de Penthièvre. Il est dirigé vers Auray et jugé par une commission militaire le 2 août 1795 et condamné à être exécuté. Fusillé le 26 août 1795, il réussit à s'échapper vers les marais où il est achevé.

Parallèlement, les biens des émigrés, ont fait l'objet d'une réquisition depuis 1790 et le comté de Rieux dont le domaine de la Forêt Neuve fait partie des réquisitions et devient "bien national." et le 11 ventôse an VI (1/03 1798), un certain Bouteville acquiert la maison et jardin de la Forêt Neuve moyennant la somme de 5000 francs.

Le château avait déjà subit des dégradations et le chartrier avait été brûlé le 3 février 1790. Simultanément à l'incendie du château, une enquête s'ensuit et un procès verbal est établi à la requête de Alexis Joyaut de Couesnongle alors fermier général du comté de Rieux. L'enquête est diligentée par Joseph Marie Grinsart Lasalle, sénéchal du comté de Rieux en la juridiction de Peillac et dont on retrouvera un fils (Augustin) lié à la vente de la lande de Graslia.

Ce même Joseph Marie Grinsart sera également maire de La Gacilly.

Quatre cousin(e)s BRIEN et BRIENT se rencontrent à La Gacilly

Le projet de ce rendez-vous débute le 3 mars 2023. **Loïc Brient**, habitant de Guiscriff, contacte l'association pour offrir des actes notariés appartenant à sa famille. En réponse, le conseil d'administration accepte le don pour enrichir le fonds patrimonial et la rencontre est planifiée ce 18 avril.

Né en 1957 à Paris, Loïc est le fils unique de **Alain Brient**, né à Carentoir, et de Simone Marie Anne Julienne Kerleau de Languidic. Ses ascendants vivaient depuis le milieu du 18^e siècle à La Gacilly, exerçant des métiers de la terre mais aussi du bois. C'est donc tout naturellement, que j'ai proposé à Loïc de revenir sur les pas de **Jean-Marie Brient**, scieur



Cliché pris en 1931 à La Villio devant la maison des grands-parents Brient de gauche à droite : Léonie Thomas et son époux Joseph Brient, Marie-Julienne Audran et son époux Jean-Marie Brient l'enfant entre Joseph et Marie-Julienne est Alain, le père de Loïc Brient

de long en 1835 à la Croix Jacquary, et son épouse Julienne Renaud qui tenait un débit de boisson en ce même lieu. Le cadastre de 1824 désigne son commerce sous le nom "Cabaret de la Croix Jacquary". Le retour aux sources s'est prolongé à la Villio devant la maison de ses grands-parents, **Joseph Marie Albert Jugon Brient** (1903-1964) et **Léonie Marie Françoise Thomas** (1906-2005). Enfant, il a partagé de bons moments aux alentours pendant les vacances d'été, en compagnie de ses cousins et de ses voisins. Sur place, Loïc m'a montré une photo de 1964-65, pour constater l'évolution du village. Si la façade des vieilles maisons semble rajeunir, le puits à droite de la maison familiale est

La lande de Graslia

Sa sœur Jeanne-Louise Grinsart (° 1723) est l'épouse de **Jean-Marie Seguin** (1712-1776), dont leur fils **Charles Florentin Seguin** (1764-1808) sera un des personnages-clés de la Révolution à La Gacilly (il était commissaire du Directoire exécutif à Carentoir et à La Gacilly). Cette famille Grinsart-Lasalle est également liée à la famille Orinel dont **Pascal Orinel** (1774-1842) sera maire de La Gacilly et dont les enfants vendront leur quote-part des landes de Graslia.

Par ailleurs, un autre personnage **Jean Cheval** (1762-1826), notaire public était agent national de La Gacilly pour la République (1793) et avait acquis de Seguin la portion de un hectare 74 centiares. C'est son fils **Louis Cheval** qui la revendra en décembre 1849, peut-on lire dans l'acte de vente.

Enfin, les familles **Poligné, Homet**, aubergistes (hôtel des Voyageurs et hôtel du Lion d'or), **Hersart, Soulaïne, Martin** (garde des domaines privés du roi).

Grinsart, Seguin, Cheval, Orinel ont occupés des fonctions municipales : ils étaient au cœur de beaucoup de décisions, de décrets, d'arrêtés de comptes-rendus et relayaient localement à La Gacilly, les mesures prises par le district de la Roche-des-Trois.

Vers 1790, le pouvoir local alors encore aux mains des sénéchaux des juridictions de l'Ancien régime (Joseph Marie Grinsart, sénéchal du comté de Rieux, René Eon, sénéchal de Sixt-sur-Aff, Yves Saulnier, procureur du marquisat de la Bourdonnaye, Orinel, sénéchal du marquisat de la Bourdonnaye en 1769, va progressivement passer aux nouveaux promus, représentant du pouvoir révolutionnaire :

Jean Cheval, agent national puis maire en 1803 et en 1807, **Jacques Godefroy Saulnier**, président du comité de surveillance, homme de confiance du district de la Roche-des-Trois, **Louis Clémenceau** rentier, **Jacques Marie Le Roy**, officier de santé, **Pierre Rouxel** adjoint, **Louis Marie Clesio**, secrétaire municipal...

Plus tard, en 1830, on retrouve ces mêmes patronymes dans le Conseil municipal présidé par **Mathurin Robert (maire), Etrillard, Orinel, Hersart, Saulnier, Poligné, Puissant, Soulaïne, Cheval Louis, Gautier, Bruc, Dubois...** et ces mêmes font partie d'une sorte d'état-major républicain de la Garde Nationale, instituée en 1830. Leurs fonctions municipales de compétences civiles sont alors adaptées pour des fonctions militaires.

C'est dans ce contexte (en arrière-plan) que se déroulera fin décembre 1849, la vente de quinze hectares de landes situées dans la "Lande de Graslia", dont l'acquéreur est **Auguste Jean Marie de Foucher de Careil**.

Ce dernier avait au préalable, en 1824, acheté le domaine de la Forêt Neuve. Il contribue par cette acquisition à reconstituer en partie et à agrandir un domaine morcelé et dispersé lors de sa vente en bien national...

Retrouvez l'article complet sur le site : lagacillypatrimoine.com

conforme à ses souvenirs, mais peut-être un peu plus petit... La balade s'est poursuivie à Saint-Jacques en Carentoir. Parfois, grand-mère Léonie lui confiait l'achat d'un aliment dans l'épicerie à l'entrée du village de Saint-Jacques.

Loïc enfourchait son vélo, sans rechigner, pour parcourir le trajet de 2 km par le Palis Percé.

Nous avons achevé le périple au domicile d'Édith Derroisné, pour une petite cousinade entre BRIEN-T (par alliance à la 6^e génération), soit les descendants de **Jean Brient** né en 1783 à La Gacilly et **Marie Gicqueaux** (1786). Vous avez certainement remarqué l'évolution du nom de famille BRIENT qui en fonction des branches descendantes a gagné une terminaison avec un T.

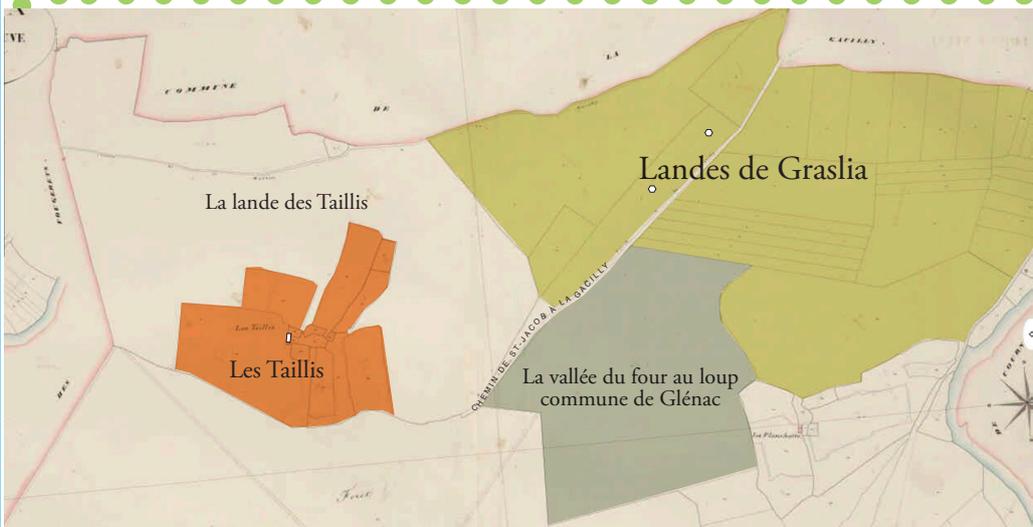
Il est difficile de restituer fidèlement tous les propos échangés entre Loïc, et certains des arrière-petits-enfants de Pierre BRIEN domiciliés encore à La Gacilly. Pendant 2 heures, j'ai entendu des explications généalogiques concernant les familles **Brien, Saloux, Thomas, Audran, Borgat, Belleseur, Debray...** ponctuées de petites histoires identitaires entre les habitants d'un lieu vis-à-vis d'un autre, l'évocation de pétales de fleurs répandus sur le chemin de la procession de la Fête-Dieu, entendu des éclats de rire devant des photos inédites... Ne cherchez pas de logique dans tous ces propos rapportés, c'est ça une réunion de famille. Une parole provoque des échanges incontrôlés, les précisions de l'un ravivent le souvenir de l'autre, et relance la discussion qui s'oriente vers telle famille, évoque un nouveau lieu ou un événement. J'ai aimé ces moments où Loïc prononçait brusquement un nom, puis un prénom, pour constater ne plus savoir qui était cette personne surgit de sa mémoire. Force est de constater que les 50 dernières années ont émoussé les repères du petit gacilien. Reste de cet après-midi une sensation d'inachevée, plusieurs rencontres seraient nécessaires pour réécrire l'histoire des BRIEN.

Pour conclure, notre donateur lègue une dizaine de photos de ses aïeux, une vingtaine d'actes notariés concernant des biens dans les communes environnantes et un cahier du "Souvenir breton" 1886-87. J'ai remis à Loïc, une copie d'actes de naissance et de mariage BRIENT, et la liste de son ascendance jusqu'à Guillaume Brient né en 1643 à la Chapelle-Caro (document rédigé par Jean-Claude Magré).

Alain



acte notarié 1772, famille Thomas



Causerie
par Claude Soulas
et Dominique Hurltel

La pêche dans le marais du mortier de Glénac

L'intervention de Claude a débuté par l'inventaire des poissons du **marais de Glénac** et des rivières environnantes : **la Vilaine, l'Oust, L'Arz et l'Aff**. Il a ensuite expliqué l'impact du barrage d'Arzal sur les populations piscicoles depuis sa construction en 1970. La présence de l'ouvrage a fragilisé la biodiversité de l'écosystème du Mortier. Les lâchers d'eau modifient la salinité de l'eau et l'équilibre du milieu aquatique. Le barrage empêche les civelles de remonter la Vilaine et ses affluents, limite la diversité des espèces de poissons et touche aussi les autres espèces animales. La passe à poisson construite à côté du barrage en 1995 favorise la remontée des plusieurs espèces de poissons migrateurs, mais bloque les civelles (les alevins de l'anguille). Cette dernière est moins présente dans le marais depuis plusieurs décennies.

La causerie s'est prolongée par la description de deux plantes aquatiques invasives installées durablement dans le marais et les voies navigables : **la Jussie et l'élodée**.

Originaire d'Amérique du Sud, ces plantes exotiques prolifèrent, colonisent le milieu et présentent des menaces pour l'eau et les espèces qui y vivent.



Bosselle

Il poursuit par la présentation d'un autre prédateur d'eau douce : **l'écrevisse de Louisiane**. Le crustacé est aujourd'hui considéré comme un nuisible. Adulte, il mesure environ 10 cm et peut vivre jusqu'à 6 ans, son taux de reproduction est très élevé. L'écrevisse participe à l'érosion et fragilise les berges, elle détruit les populations d'amphibiens et les plantes aquatiques qui oxygènent les cours d'eau.

Claude souligne : "Ces dernières années, la perturbation écologique des écrevisses est atténuée par la présence du silures qui se nourrissent abondamment de ces crustacés". Pour compléter cet inventaire, il ajoute l'invasion des **corbicules** originaire de l'Asie. La présence du bivalve d'eau douce au niveau du barrage d'Arzal est avérée depuis au moins 2002. La Corbicule reste pour le moment cantonnée aux grands cours d'eau et certains affluents semblent indemnes comme l'Aff en amont de la Gacilly. Le rôle de barrière des ouvrages hydrauliques semble permettre un ralentissement ou un arrêt de la progression.

Dominique enchaîne la causerie par la description d'engins de pêche utilisés dans les cours d'eau pour certaines espèces : **nasse, bosselle, anguillère, ligne de fond, lancer, tambour...** Certains engins de pêche sont interdits parce que trop

Diaporama Jean-Baptiste Thierry

Le site Internet de l'association présente de nombreux contenus sur La Gacilly. En décembre 2022, Serge Delabrosse consultait le diaporama photos de Jean-Baptiste Thierry sur la page "Patrimoine en images".

Il a reconnu son père sur la photo "9b". En 1954 place de la Ferronnerie, le gendarme **Marcel Delabrosse** réalisait avec son collègue **François Le Belle**, une démonstration de la polyvalence de la Renault Juva 4. En tenue de service : pantalon bleu et bande noire sur couture, vareuse noire, ceinturon-baudrier à simple bretelle, cartouchières, étui de pistolet, les deux hommes introduisent un blessé sur la civière à l'arrière du véhicule.

Serge a aussi identifié sa sœur Jeannine sur la photo "22" de la confirmation des filles lors de la Fête-Dieu, en 1960 à La Gacilly. Les enfants posent devant la grotte à la vierge (école saint Jugon) avec Madeleine Joly (épouse Raufflet), la marraine des confirmantes. N'hésitez pas à parcourir les photos de ce diaporama pour reconnaître un lieu, une personne de votre famille, un ami... et nous dire vos trouvailles.



Fête-Dieu (ou mission) à Glénac en 1954. L'arc photographié par Jean Baptiste Thierry est situé près de la mairie et porte des blasons symboliques des corporations de la commune

La Gacilly Patrimoine

avril 2023

CALENDRIER 2023

• **vendredi 12 mai** à 16h30, **mini-vernissage de l'exposition photo Jean-Baptiste Thierry**, avec les élèves de l'école Jean de La Fontaine

• **samedi 27 mai** à 10h45, **anniversaire des 50 ans de l'association**

• **vendredi 16 juin** à 18h, **salle Mathurin Robert à La Gacilly. Entrée gratuite. "Résistants, 7 destins croisés"**, une conférence de Philippe Pussat.

En cours de planification :

- Une visite de la vieille ville de Malestroit
- Le bourg de Séné et ses rivages



contacts

Notre page **Facebook** :
Lagacillypatrimoine

La Gacilly patrimoine
www.lagacillypatrimoine.com
contact@lagacillypatrimoine.com
Tél : 06 31 16 53 94



Anguille "vent'jaoune"

de Dominique : "Les communes de Peillac, Saint-Vincent, Glénac sont des hauts-lieux de pêche, des locaux utilisaient la **fouëne** (fouène, fouine), pour une pêche nourricière".

Philippe questionne les pêcheurs : "J'ai entendu parler du projet d'une École de pêche ?". Dominique acquiesce : La pêche est la plus grande association locale (près de 1000 adhérents). L'École de pêche sera destinée aux jeunes pour qu'ils conservent un lien avec le milieu halieutique. L'objectif cible étant de maintenir les effectifs de l'association à moyen terme.

Avant de se quitter, la trentaine de spectateurs se sont rassemblés autour d'un verre pour questionner une dernière fois les spécialistes et toucher les équipements présentés dans la salle des Sports du Mortier.



Fouëne pour la pêche à l'anguille

VIE DE L'ASSOCIATION



L'anniversaire des 50 ans de notre association approche, une invitation vous sera adressée ces prochains jours.



Glénac • La Chapelle Gaceline • La Gacilly